

CANADA—ETATS-UNIS

Le Canada est malade. Sa maladie se définit en un mot : la politique. On l'accommode à toutes les sauces. Surgit-il une question religieuse, on la transforme immédiatement en question politique : témoin, la question des écoles du Manitoba. Une question économique est-elle soulevée, les politiciens s'empressent de la transformer et d'en faire une question de parti. Nous en avons la preuve dans la visite que viennent de faire à Washington deux ministres fédéraux.

Autrefois, quand le parti conservateur était à la tête du pouvoir, ses chefs, à différentes reprises, ont tenté d'entamer avec nos voisins des Etats Unis des relations commerciales sinon plus amicales, du moins moins tendues. Le parti libéral, maintenant arrivé à Ottawa, désire également un rapprochement commercial nécessaire pour l'échange de certains produits. Rien de mieux, semblerait-il. Rien de pire, au contraire, disent quelques-uns, ceux-là même qui louangeaient davantage les chefs conservateurs, lorsqu'ils prenaient la route de Washington.

N'est-il pas curieux que le même souci d'améliorer nos relations d'affaires avec nos voisins mérite le blâme chez les uns et la louange chez les autres ?

Le malheur est que les politiciens ont intérêt à brouiller les cartes. Vivant de l'agitation qu'ils soulèvent et au moyen de laquelle ils espèrent parvenir, ils n'auraient plus leur raison d'être, si nous avions un instant de tranquillité.

Quelque soit le drapeau politique sous lequel il s'abrite, le marchand a besoin de calme et de tranquillité pour vaquer à ses affaires.

Il devrait nettement séparer les deux questions économique et politique au lieu de les laisser se confondre.

La protection à outrance telle que pratiquée par l'ancien gouvernement, de même que le libre-échange pur et simple réclamé par certains partisans du nouveau régime sont, dans l'état actuel de notre pays, deux hérésies.

D'une part, nous ne pouvons abandonner ni livrer à la ruine nombre de fabriques et de manufactures qui se sont implantées chez nous et alimentent quantité d'ouvriers. D'autre part, le pays n'a aucun intérêt à ce qu'un tarif de douane exorbitant invite à la création d'usines qui ne pourraient prospérer sans une protection exa-

gérée au détriment du consommateur.

Dans le premier cas, la misère atteindrait bientôt notre population ouvrière et, dans le second cas, la condition des consommateurs en général resterait précaire.

C'est donc par des arrangements spéciaux, disons le mot, avec des traités de commerce, que nous pouvons le mieux remédier à la difficulté d'asseoir sur de saines bases le régime économique du pays et en même temps provoquer un réel courant d'affaires.

« Donne-moi de ce que tu as et je te donnerai de ce que j'ai. »

Voilà la vérité en matière économique : procurer à chacun la plus grande somme de richesse possible dans les meilleures conditions possibles.

Et, par richesse, nous n'entendons pas l'argent, métal ou papier, mais les commodités ou objets de consommation.

Un traité de commerce avec les Etats Unis peut, et doit être avantageux aux consommateurs des deux pays. Nous pouvons recevoir des Etats-Unis ce qu'ils produisent à meilleur compte que nous et leur vendre ce que nous produisons en excès ou à meilleur marché qu'eux. Actuellement, les droits de douane à la frontière, ou prohibent certains échanges ou les gênent. Ceux qui nous débarrasseraient des entraves existantes, quelle que soit leur étiquette politique, travailleraient évidemment dans l'intérêt du pays et nous ne voyons pas pourquoi, il y aurait mauvaise grâce à le reconnaître.

Séparons donc les questions économiques des questions de partis ou de personnes.

Tout le monde semble être d'accord sur la nécessité d'un arrangement commercial entre les Etats-Unis et le Canada. Les conservateurs l'ont tenté, les libéraux essaient à leur tour d'y parvenir, c'est donc que les deux partis ont conscience qu'un tel arrangement est profitable aux intérêts du pays.

Souhaitons donc pour le bien général que les pourparlers préliminaires qui viennent d'avoir lieu à Washington, soient, dès que le nouveau gouvernement américain sera entré en fonctions, repris et menés à bonne fin.

Pour nous, nous ne pouvons que nous réjouir de la réception cordiale faite, à Washington, à nos ministres, et tous ceux qui, avant de songer aux intérêts de parti, mettent au premier rang ceux du pays seront avec nous.

Chambre de Commerce du District de Montréal

Rapport du Président pour l'année 1896.

Aux membres de la Chambre de Commerce du District de Montréal.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre :

1o Le rapport du secrétaire contenant la série, par ordre de dates, des questions qui ont fait, durant l'année écoulée, l'objet des délibérations de cette chambre.

2o Le rapport du représentant de la chambre de commerce auprès des commissaires du havre de Montréal.

3o Le rapport du trésorier.

4o Quelques statistiques d'actualité.

Ainsi que vous le constaterez, le conseil de la chambre n'est pas resté inactif. Un très grand nombre de matières ont reçu une attention sérieuse.

Comme on pouvait s'y attendre plusieurs de ces questions n'ont pas encore été résolues définitivement, ou par notre chambre ou par les autorités de la ville par les gouvernements auxquels l'opinion de la Chambre de commerce a été transmise ; mais j'ose exprimer l'espoir que le travail commencé ne restera pas sans résultats pratiques pour le commerce et l'industrie de notre district.

Au point de vue de l'amélioration du commerce, je regrette d'avoir à constater que, bien que le volume des affaires en général n'accuse pas de diminution sur l'année précédente, il n'a guère été plus profitable.

Les prix des choses nécessaires à la vie ne se relèvent pas ; les stocks de marchandises de toutes sortes sont encore considérables, proportionnellement à la demande de l'industrie de la construction languit et le capital se maintient dans les limites d'une extrême prudence. Aussi, un grand nombre de ceux d'entre les négociants ou industriels qui ont manqué de prévoyance ou qui se sont aventurés au-delà des limites de leur ressources, ont-ils succombé aux effets de la dépression qui sévit depuis déjà trop longtemps.

Le tableau suivant des faillites en Canada, tiré des publications des agences Bradstreet et Dun donne une idée de la situation sous ce rapport. Ce tableau fournit les totaux pour l'an passé pour chacune des neuf années précédant 1896.